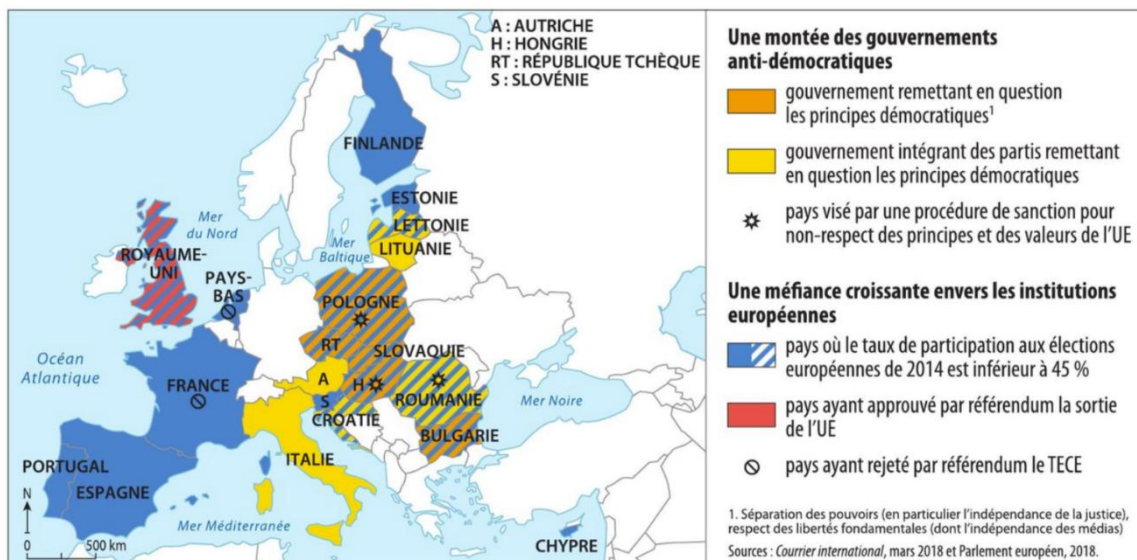


Les débats sur le modèle démocratique de l'Union européenne depuis les années 2000

Quels débats agitent l'Union européenne depuis l'échec du référendum de 2005 ?

Le rejet du projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe (TECE), en 2005, en France et aux Pays-Bas, a constitué une fracture durable sur des visions opposées de l'avenir de la construction politique européenne. Face aux défis du XXI^e siècle, l'Union européenne cherche à renforcer sa légitimité démocratique et à affirmer ses valeurs malgré les divisions.



1 Une construction fragilisée

Les innovations institutionnelles	Avant le TECE	Après le TECE
Le Parlement européen	Vote certains textes en co-décision avec le Conseil et un avis sur les autres	La co-décision est étendue. Le pouvoir du Parlement est renforcé
Le Conseil européen	N'est pas une institution de l'Union. Sa présidence est assurée par le chef de l'État ou de gouvernement assurant la présidence de l'Union pour 6 mois	Deviens une institution à part entière. Son président, élu pour deux ans et demi par le Conseil européen, représente l'Union à l'extérieur
Le Conseil de l'Union européenne	Deux modes de votes : unanimité et majorité qualifiée selon les domaines	Réduction du vote à l'unanimité au profit de la majorité qualifiée (55 % des États représentant 65 % de la population européenne). Délibération et vote sont publics : la presse peut informer les citoyens
La Commission	Son président est désigné par le président du Conseil et approuvé par le Parlement	Son président est élu par le Parlement européen sur proposition du Conseil européen
Le ministre des Affaires étrangères de l'Union	N'existe pas	Proposition de créer un ministre des Affaires étrangères mais le terme irrite les « souverainistes » (dont le Royaume-Uni)

2 Le traité établissant une Constitution pour l'Europe (TECE), en 2005 : une réforme inaboutie pour renforcer la construction politique de l'Union

En laune : évolutions prises en compte dans le traité de Lisbonne.

Source : toutleurope.eu, 2018.

4 Une construction démocratique complexe, résultat d'un compromis

Si l'Europe peine à trancher pour un modèle plutôt que pour un autre, c'est parce que s'affrontent dans la construction européenne deux légitimités, celle des États et celle de l'Union. Les États souhaitent la poursuite de l'aventure européenne parce qu'elle leur donne plus de poids économique et politique, mais nombre d'entre eux demeurent attachés à leur souveraineté et à leurs spécificités. Il faut donc sans cesse trouver un équilibre entre ces deux objectifs. Mais le prix de cet équilibre est la complexité du système institutionnel, difficilement compréhensible par les citoyens. Rapprocher l'Europe des citoyens passe donc en partie par une simplification de ce système. Le traité de Lisbonne va dans le sens de cette simplification. Il ne tranche cependant pas encore l'épineuse question du modèle. Avec une présidence fixe pour le Conseil européen, les Vingt-sept prennent le risque de renforcer cette institution de nature intergouvernementale face à une Commission affaiblie par la montée en puissance du Parlement, élément de démocratisation, celle-ci allant dans le sens d'un renforcement du fédéralisme. Le texte adopté ne résout donc pas la question de la nature du projet européen qui restera longtemps sans doute un système à mi-chemin entre confédération et fédération, ce qui en fait un modèle unique au monde.

D'après « Europe des régions, des nations, fédérale », vie-publique.fr, 11 novembre 2018.

5 L'euroscpticisme, révélateur des débats sur le modèle démocratique de l'UE

L'euroscpticisme, attitude de rejet de la construction européenne, comprend trois grandes familles, les deux premières plutôt de droite et la dernière plutôt de gauche : les souverainistes, qui honnissent l'UE source de transferts de souveraineté vers des institutions supranationales ; les libertariens, qui dénoncent la création d'un super-État, attentatoire aux libertés ; et les antilibéraux, qui critiquent son essence libérale prônant le développement de l'interdépendance économique afin de garantir la paix. Pour tous, les institutions européennes sont perçues comme technocratiques, illégitimes et antidémocratiques. Ces trois courants ont toujours été puissants au Royaume-Uni (RU), où un référendum sur le maintien dans l'Union européenne (UE), en juin 2016, a donné une courte victoire aux partisans du retrait (51,9 % des voix et une abstention de près de 30 %). Durant la campagne, ces derniers avancèrent les arguments traditionnels des euroscptiques : la sortie de l'UE devait permettre de maîtriser l'immigration, de retrouver une pleine souveraineté économique et de faire des économies en cessant de financer le budget européen.

« Euroscpticisme et Brexit », *Espace mondial l'Atlas 2018*, espace-mondial-atlas.sciencespo.fr, 14 septembre 2018.



3 Une de Libération, « Le jour le plus non » après l'échec du référendum français sur le TECE, 30 mai 2005

Présentez un oral argumenté répondant à la question suivante : **Comment les réformes institutionnelles des années 2000 sont-elles révélatrices des débats sur le modèle démocratique de l'Union européenne ?**